

Janvier 2007



**Etudes communales Projets urbains** 



**Développement durable planification** 



**Développement économique** 



Intelligence du territoire Centre de ressources



Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard 8, avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex Tél. 03 81 31 86 00 - Web : www.adu-montbeliard.fr

Mise en page : ADU

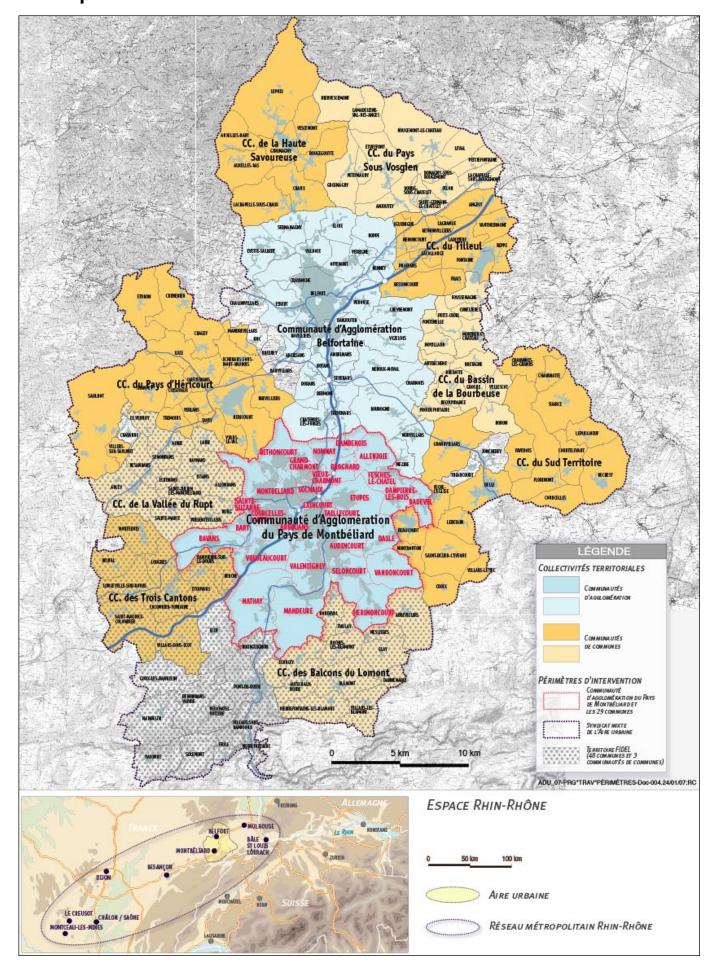
Photos: ADU, Claude Nardin, Dominique Delfino

# **Document provisoire**

# **Sommaire**

1. Présentation du programme de travail	3		
1.1 - Une visibilité triennale et un suivi annuel	4		
1.2 - Les missions permanentes et non permanentes	5		
2. Les grands chantiers pour les trois ans à venir	11		
2.1 - Les grands enjeux	12		
2.2rapportés au programme selon les 4 grandes missions	16		
2.3 - Approfondissement des missions de l'ADU			
3. Programme 2007 détaillé selon les 4 pôles métiers	25		
3.1 - Pôle Centre de ressources / Intelligence du territoire	26		
3.2 - Pôle Développement économique	28		
3.3 - Pôle Développement durable / Planification	33		
3.4 - Pôle Appui aux communes et projets urbains	39		
4. Bilan des projets ADU 2006	47		
4.1 - Pôle Centre de ressources / Intelligence du territoire			
4.2 - Pôle Développement économique			
4.3 - Pôle Développement durable / Planification			
4.4 - Pôle Appui aux communes et projets urbains			

# Les périmètres d'intervention de l'ADU



# Présentation du programme de travail

1.1 - Une visibilité triennale et un suivi annuel

1.2 - Les missions permanentes et non permanentes

Ce document exprime le partenariat de l'ADU, c'est-à-dire l'accord entre partenaires autour d'une convention. Il représente également son propre programme de travail.

## 1.1 - Une visibilité triennale et un suivi annuel

## A l'échelle des actions de développement menées

L'ADU propose de mettre en perspective son programme de travail à trois ans, afin de donner de la lisibilité tant aux enjeux de développement du Pays de Montbéliard, qu'à l'action d'accompagnement et d'harmonisation des politiques publiques qu'ils suscitent. Cette durée permet d'engager ou de renforcer les partenariats autour d'actions concrètes visibles, évaluables sur cette période.

## Un outil lisible et de suivi : programme triennal, programme annuel, fiches projet

L'affichage de grandes lignes d'action à l'échelle de trois ans et le maintien de programmes annuels re situe ces derniers dans un rôle de désignation d'étapes et dans un rôle d'outil de programmation plus fine.

La liste des projets représente le troisième niveau de détail, permettant d'envisager le programme de travail également comme un outil de suivi, voire de gestion de l'ensemble des projets, notamment en le rapportant aux ressources et aux délais. Les partenaires bénéficient ainsi d'une visibilité sur les grandes perspectives, tout en s'appuyant sur un outil orienté sur le sens des projets et leur suivi opérationnel pluriannuel.

D'un point de vue pratique, cela signifie :

- un affichage des grandes lignes à 3 ans (cf. « les grands chantiers pour les 3 ans à venir »);
- un programme annuel détaillé, chaque année mis à jour par suppression des projets terminés et ajout des projets nouveaux éventuels (cf. « description du programme par pôles métiers »), dans lequel figurent autant que possible les étapes annuelles pour les projets pluriannuels ou les missions permanentes;
- la liste des projets, enrichie d'un code couleurs (voir légende) qui permet de comprendre la durée des projets. Un bilan peut ainsi être fait par rapport à l'affichage initial et les évolutions.

## Correspondance entre le budget de l'ADU et son programme de travail

Un outil de mesure des temps passés permet d'instaurer un rapport entre ressources et programme de travail.



# 1.2 - Les missions permanentes et non permanentes



## Quatre missions clé de l'ADU: quatre axes de travail

Le programme partenarial de l'ADU se décline autour de quatre grandes missions au service des territoires :

- Intelligence du territoire
- Mise en place de stratégies pour le territoire
- Accompagnement de projets partagés
- Appui aux communes

En leur sein, les missions permanentes doivent être différenciées de celles non permanentes.

# Missions permanentes et non permanentes, par axe

### Intelligence du territoire

Au delà de la connaissance du territoire, la mission de l'ADU est de donner à voir les enjeux, les risques de rupture, les options en termes d'impact sur le devenir. Ce travail exige un travail d'observation, autour de bases de données structurées, souvent spatialisées, mais aussi un travail de recherche de signaux faibles, de corrélations entre indicateurs, de prospective, pour anticiper sur l'évolution des tendances : c'est ce que nous appelons intelligence territoriale.

Missions permanentes : maintien de l'outil de connaissance du territoire, soit bases de données, tableaux de bord, veille ciblée, traitement statistique - des trafics, de l'occupation du sol, de la démographie, de l'accidentologie,...- connaissance de l'évolution des entreprises, des filières, à partir desquelles, par exemple, les données de conjoncture sont établies.

Missions non permanentes : travaux de recherche d'information spécifique, en fonction des thématiques que l'on voudrait renseigner de façon plus approfondie : atlas, études, analyses de nouvelles filières économiques, petite enfance, collèges, empreinte écologique et autres études complémentaires SCOT, etc.

#### Mise en place de stratégies pour le territoire

Le travail de l'ADU autour de cette mission comporte deux facettes qui se construisent ensemble :

- 1. d'abord faciliter l'appropriation des enjeux, puis donner à voir les options offertes à l'action publique pour y faire face, en indiquant les effets sur le devenir du territoire de chaque orientation, sous forme de scénarios ; puis,
- 2. l'élaboration de documents cadre partagés autour des options retenues par les élus.

La stratégie est, en quelque sorte, l'ensemble des options prises en anticipation de leur effet sur le territoire. Elle a pour objet de servir de « guide pour l'action », opposable aux tiers, en faisant converger les efforts pour assurer au mieux un résultat.

Ces stratégies n'ont d'impact qu'en organisant parallèlement leur application, par la conception et l'organisation de dispositifs de mise en œuvre, qui en sont indissociables.

Si la loi impose de plus en plus l'élaboration de stratégies de développement autour d'orientations imposées, notamment celle de développement durable, elle maintient des marges de manœuvre, qui permettent aux territoires des figures libres encadrées, figures qui forgent leur identité.

Missions permanentes: pas dans cet axe.

Missions non permanentes : le travail de l'ADU s'organise en missions de période limitée, celle de l'élaboration des stratégies. Cependant, la complexité de l'exercice et la longueur des procédures en font un exercice pluriannuel.

Enfin, le besoin de ces documents pour agir, leur nombre, la durée limitée de leur validité et l'évolution constante des territoires fait de cette mission un chantier toujours en activité.

Ces documents, soit démarches globales de hiérarchisation et de cohérence (SCOT, PLU, plans directeurs de secteur, ...), soit démarches thématiques (PLH, PDU, schémas des parcs,...) concrétisent une politique des transports, une politique foncière, d'immobilier d'entreprises, de logement, ou environnementale, ou encore, une stratégie urbaine, à échelle large ou communale.

Ils prennent la forme de textes le plus souvent prescriptifs, accompagnés de schémas de principe plutôt généraux.





Dans le cas de stratégies urbaines (projets urbains), la spatialisation et la programmation sont au cœur du sujet et se traduisent par des documents plus détaillés, de type plans directeurs.

Dans le cas de stratégies urbaines (projets urbains), la spatialisation et la programmation sont au cœur du sujet et se traduisent par des documents plus détaillés, de type plans directeurs.

### Accompagnement de projets partagés

Missions permanentes : une partie spécifique importante est développée autour des actions de développement économique, avec la promotion, la prospection et le service aux entreprises, par exemple l'animation du tissu ou l'accompagnement de leur implantation.

Missions non permanentes: la partie missions non permanentes s'articule autour des grands chantiers de développement économique, de développement environnemental ou de développement urbain. Le travail de l'agence relève surtout de l'accompagnement pré-opérationnel de projets portés par les collectivités, sauf en développement économique, domaine dans lequel l'ADU peut poursuivre son travail jusqu'aux phases opérationnelles comprises. Une caractéristique de cet axe est la diversité d'échelles traitées, ainsi que l'interface avec l'opérationnel.

Parmi les projets partagés relevant des missions non permanentes, on retrouve d'une part, les grands projets pluriannuels liés à la politique de diversification économique - l'ADU a accompagné fortement les phases de développement de projets au sein de Numerica, tels Visio concept ou Simusens - et d'autre part, des projets d'accompagnement plus opérationnels - l'ADU est par exemple chargée de l'animation de la gestion environnementale des parcs d'activités -.

Les projets engagés doivent progressivement passer totalement aux structures opérationnelles responsables.

S'y ajoutent des projets dans l'urbain, les déplacements et les modes doux, tels une assistance autour de la mise en place d'OPAH, à l'étude de la traversée de villes ou appui à la mise en place de labels d'aménagements cyclables.

Les projets urbains significatifs pour l'agglomération, soit par leur échelle, soit par leur objet, font partie des projets partagés que l'ADU accompagne (Gros Pierrons, mais aussi suivi TGV, ...).

L'organisation de dispositifs opérationnels, inter institutionnels, relève également de la mission d'accompagnement de projets partagés (organisation de la maîtrise du foncier, apports pour la fabrication d'une trame verte et bleue, ...).

## Organisation de l'ADU

L'ADU en tant qu'organisme se doit de s'adapter à ces missions, à partir de la mise en place d'outils fonctionnels, de ressources humaines et d'une organisation interne adéquats. Cette adaptation fait également l'objet de grandes lignes d'orientation, qui relèvent de la direction de l'agence.

## Organigramme selon 4 pôles métiers

L'ADU est actuellement organisée en 4 pôles métiers et un pôle ressources générales fonctionnelles (instauré depuis 2004; les ressources fonctionnelles métier sont intégrées au pôle intelligence du territoire en 2005 ; la gestion administrative et financière est rattachée à la direction). Les 4 pôles métiers sont les suivants :

- Centre de ressources/intelligence du territoire
- Développement économique
- · Développement durable, planification, transports, environnement





L'organisation interne en pôles métiers, plutôt qu'en axes de missions ADU, répond à un double souci de management interne pour la mise en œuvre des projets et d'identification des métiers pour l'extérieur.

Il nous semble plus lisible d'afficher aux entreprises, ou autres interlocuteurs du développement économique, un pôle dédié, et agir de même envers les maires, et autres groupes d'interlocuteurs, en général. A l'inverse, l'affichage par axe permet au personnel ADU et aux partenaires de situer chaque projet clairement dans une stratégie d'ensemble et de mieux faire converger les projets entre eux.

## Gestion par projets transversaux

Les projets menés au sein de l'ADU sont par essence le plus souvent interdisciplinaires.

A ce titre, ils sont organisés de façon transversale : un pilote de projet, cheville ouvrière de sa bonne exécution, travaille en équipe projet transversale ; les membres de l'équipe, désignés dès le lancement du projet, sont choisis dans chaque pôle métier concerné. Le pilote a comme recours un référent interne pour le bon déroulement du projet.

Les responsables de pôles métiers répondent d'un volume de projets dont les pilotes appartiennent à leur équipe métier. Les interlocuteurs métiers travaillent ensemble, mutualisant et renforçant leur capacité d'expertise. L'ouverture sur d'autres métiers, par le biais de la gestion par projets, suscite l'émergence d'intelligence collective créative, cadrée et professionnalisée.

Une spécificité de l'ADU, une bonne intégration entre développement économique et urbain, permet de renforcer ce profil auprès de chaque chargé de projet, par formation progressive interne, au bénéfice de la qualité des projets, de la compétitivité de l'ADU et de son personnel.

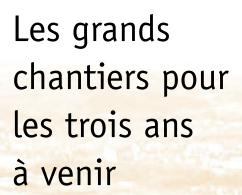
#### Ressources et outils fonctionnels

Le pôle ressources fonctionnelles regroupe les fonctions métier, rattachées au pôle intelligence du territoire depuis 2005 (infographie, PAO, informatique) et les fonctions des gestion administrative et financière, rattachées à la direction (comptabilité, administration des ressources et gestion de la formation). Assistance de direction, secrétariat et assistance des pôles, s'appuient mutuellement.

L'ADU est en train de se doter progressivement d'un outil informatique global au service de l'ensemble de pôles : gestion par la direction de l'ensemble des projets, gestion de chaque projet en mode projet, relevé de temps passé par projet, (mis en place 2004, rodage 2005, améliorations 2006) mais aussi système d'information et outil de travail collaboratif, bases de données contacts, archivage des projets, organisation des documents, cartothèque, (modules mis en place sur la base de logiciels disponibles en open source développés en interne, engagé 2005).

L'ADU est en train de structurer les bases de données du pôle centre de ressources/intelligence du territoire et de mettre à jour/développer les données des SIG (engagé 2005, très grosses avancées 2006).





- 2.1 Les grands enjeux...
- 2.2 ...rapportés au programme selon les 4 grandes missions
- 2.3 Approfondissement des missions de l'ADU

Si l'ADU est une structure partenariale au service du territoire, une première responsabilité consiste à bien cibler les chantiers importants de son programme de travail, tout en éliminant ceux inutiles.

Le programme de travail a pour vocation l'harmonisation des politiques publiques des membres autour du traitement de chaque projet, ce qui permet à l'ADU de participer à la mise en œuvre des lignes directrices de l'action portée par chacun, dans le respect de ses compétences.

# 2.1 - Les grands enjeux...

# Repositionnement du Pays de Montbéliard par rapport aux territoires voisins et plus largement

Dans les années à venir, il nous semble essentiel que le Pays de Montbéliard se re-positionne de façon pro-active dans le territoire, autour de l'impulsion par l'action publique d'une spirale positive d'attractivité économique et résidentielle.

Ce re-positionnement se joue à plusieurs échelles : à l'échelle du Pays de Montbéliard et de chaque commune, certes, entre autres sur la mise en valeur des atouts et le développement volontaire d'une offre complémentaire à celle déjà existante - que ce soit dans l'habitat, l'environnement, l'économique, le développement des services aux personnes, les ressources humaines,...

Ainsi, ensemble, atouts révélés et offre complémentaire, constituent l'identité renouvelée du Pays de Montbéliard, dans un rapport positif aux territoires qui l'entourent ; la captation des nouveaux arrivants serait par exemple un indicateur de l'attractivité de cette nouvelle offre.

Ce re-positionnement se joue aussi à l'échelle de l'aire urbaine, voire du territoire Rhin Sud ou Rhin Rhône, avec un enjeu important sur la forme de l'armature urbaine et les conditions macro d'accessibilité (par le TGV et les routes). L'affichage en commun d'une masse critique mieux visible et la construction de spécificités à cette échelle, est susceptible de positionner la région dans un niveau d'échanges accru avec les autres métropoles européennes.

Sur le développement industriel et technologique, le Pays de Montbéliard doit s'inscrire clairement à l'échelle des réseaux et des marchés, c'est à dire au moins dans une perspective européenne. Dit autrement, la visibilité donnée aux filières à cette échelle permet de renforcer leur compétitivité et de les ouvrir à de nouveaux marchés : il s'agit de participer à des démarches et des réseaux de cette ampleur, centrés sur leurs problématiques techniques, industrielles, de méthodes ou d'innovation.

Selon le même procédé, les acteurs locaux d'autres domaines thématiques - notamment la gestion environnementale, la gestion urbaine, peut-être la culture numérique ludique -, pourraient s'affirmer sur le territoire en accédant à des réseaux de cette échelle.





Si l'actualité souligne l'enjeu que représente le fait de bâtir son propre positionnement par rapport aux territoires environnants - et mettre en œuvre ce que cela implique en termes de priorités et de dispositifs opérationnels-, au même temps cette même actualité fournit les opportunités qui facilitent ce repositionnement : décentralisation, évolution de la filière automobile, ruptures démographiques et sociétales lisibles, potentiels de convergence de l'action des collectivités et des acteurs de la vie économique et sociale, autour de nouveaux contrats désignant les priorités de chacun et les moyens alloués,..

L'ADU balaie ses propres missions à la lumière de ces enjeux pour orienter son programme sur les 3 ans à venir. On voit que cette posture, au service des collectivités membres, ouvre, ou renforce, de grands chantiers.



## Ouverture ou renforcement de grands chantiers en conséquence

Voici une première liste de sept pistes pour le programme partenarial. Elles sont reprises plus concrètement dans une description par grande mission ADU plus loin.

- 1. Devant la complexité, mieux comprendre les dynamiques en cours ; passer de l'information à l'intelligence du territoire, aider les partenaires à mieux connaître les options de positionnement qui leur sont offertes, ainsi que les leviers d'action.
- 2. Aider les acteurs locaux des secteurs de l'économie, de la recherche, de l'environnement, mais aussi les collectivités, à s'ouvrir progressivement à d'autres territoires et à des relations aux échelles supra-territoriales (y compris à l'international). Cette ouverture prend forme de participation à des réseaux ou à des projets thématiques ad hoc centrés sur la résolution de leurs problèmes ; ainsi, non seulement leur sont donnés des éléments de comparaison et des références, mais aussi par l'action peuvent ils s'ancrer dans leur environnement large.
- 3. Finaliser les documents qui doivent servir de guides pour l'action dans l'objectif majeur de renouer avec une spirale positive d'attractivité et d'ancrage dans le territoire large (SCOT, pôle de compétitivité, contrat métropolitain, stratégie de développement économique) et les assortir des outils ou dispositifs partenariaux ou partagés permettant leur mise en œuvre.
- 4. L'orientation stratégique développement durable rendue obligatoire par la loi doit être mieux comprise, mieux partagée et mise en œuvre. Ce point est de façon certaine un chantier en soi, transversal : pédagogie, mise en œuvre par le biais de chacun des projets en cours, évaluation.
- 5. Accompagner les collectivités dans l'engagement des grands chantiers pré-opérationnels ouverts par ces documents cadre :
- · chantiers urbains (maîtrise du foncier, programmes immobiliers, projets de requalification urbaine, projets bâtissant l'infrastructure verte et bleue et son complément d'espaces publics structurants, inter et multi modalité,...);
- chantiers environnementaux (orientation développement durable transversale mais également chantiers propres avec l'agence environnement);
- chantiers économiques (support à l'entreprenariat, l'innovation, la créativité, l'excellence, le développement de filières nouvelles et le renforcement des conditions cadre favorisant le secteur tertiaire émergent, campagne territoriale de promotion du Pays de Montbéliard, ...).





# 2.2 - ...rapportés au programme selon les 4 grandes missions

## Intelligence du territoire

« Devant la complexité, mieux comprendre les dynamiques en cours; passer de l'information à l'intelligence du territoire, aider les partenaires à mieux connaître les options de positionnement qui leur sont offertes, ainsi que les leviers d'action ».

L'ADU doit produire une meilleure compréhension de phénomènes complexes en cours sur l'agglomération, liés à la recomposition industrielle et au re-positionnement des territoires, à la transformation de la demande sociétale de modes de vie et d'habitat, à l'interdépendance des échelles de territoire.

Les tableaux de bord sur la connaissance du territoire doivent intégrer progressivement des éléments de macro-économie, avec l'objectif de comprendre où sont les éventuels véritables leviers d'action et de les mobiliser. Ces tableaux doivent également comporter des indicateurs du positionnement du territoire dans une trajectoire de développement durable. Enfin, certains domaines clés doivent être mieux connus, par exemple le marché du foncier et du logement.

Pour faciliter cette posture, on imagine un panel de villes, nos voisines d'abord, mais aussi des villes plus lointaines présentant des similitudes en termes de configuration démographique, économique ou urbaine, auquel on puisse se comparer systématiquement. L'information donnée doit être simple et pédagogique, de façon à ce que sa production et sa diffusion soient utiles en termes de prise de décision locale.

Pour les 3 ans à venir, ceci donne des lignes de développement importantes au pôle centre de ressources/intelligence du territoire, en coopération avec les autres pôles métier :

- Améliorer les outils et les méthodes d'observation, développer la mission d'intelligence;
- Renforcer la mission information/échanges/de l'agence;
- Structurer et compléter les bases de données dans les domaines de la macro-économie, du développement durable, du foncier, introduire des tableaux de bord développement durable et de suivi d'études ;
- Faire du benchmarking et de l'ouverture internationale un véritable outil, introduire des références et des éléments de comparaison y compris hors France, choisir un panel international de villes par rapport auxquelles se situer.





## Mise en place de stratégies

« Rendre plus concrète et mieux faire comprendre l'orientation stratégique développement durable rendue obligatoire par la loi ».

« Faire converger entre eux vers quelques leviers principaux efficaces, les documents qui doivent servir de guides pour l'action, en les centrant sur les grands enjeux ; optimiser l'existant et mettre en place de façon complémentaire une offre nouvelle comme méthode de renouvellement d'identité ».

« Assortir les grands documents cadre des outils ou dispositifs partenariaux ou partagés pré-opérationnels permettant leur mise en œuvre ».

L'ADU doit finaliser les grandes lignes de démarches cadre en cours, en cohérence les unes avec les autres, dans l'objectif majeur, d'une part, de renouer avec une spirale positive d'attractivité et, d'autre part, d'ancrage dans le territoire large. Obligation lui est faite lors de l'élaboration de documents, de faire converger les efforts autour des leviers principaux afin d'éviter leur dispersion, puis de hiérarchiser les mesures et de les focaliser autour d'« une colonne vertébrale prioritaire ».

La conception de dispositifs/outils de mise en œuvre représente un enjeu spécifique. En effet, si le SCOT et la stratégie de développement du Pays de Montbéliard seront affichés en 2005, c'est bien le délicat passage vers l'opérationnel qui en assurera la faisabilité et la marque sur le territoire. Un deuxième enjeu porte sur la banalisation de la signification du développement durable et la mobilisation des acteurs vers cet objectif.

Pour les 3 ans à venir, ceci donne des lignes de développement importantes à la mission « mise en place de stratégies », en coopération transversale entre pôles métiers - intelligence, économie, transports, environnement, développement urbain - :

- Finalisation des documents cadre majeurs : SCOT, stratégie de développement économique du Pays de Montbéliard, démarches pôle de compétitivité et contrat métropolitain, puis révision du PDU, élaboration d'un nouveau PLH,...
- Assurer la faisabilité de la mise en œuvre des documents cadre par des dispositifs et démarches pré opérationnels ad hoc, infrastructure verte et bleue, plans directeurs de secteurs, dispositif de mise à disposition du foncier,...
- Entamer la mise en compatibilité/conformité des documents avec le SCOT, les PPRI, ...

## Accompagnement sur les projets partagés

« Accompagnement des collectivités dans l'engagement des grands chantiers ouverts par les documents cadre de stratégie : chantiers urbains, chantiers environnementaux et chantiers économiques ».

En termes d'accompagnement à la mise en œuvre de projets partenariaux, de grands chantiers sont ouverts par les démarches SCOT, contrat métropolitain, pôle de compétitivité mais aussi par le renouvellement de la stratégie de développement économique, en continuité des chantiers existants.

Pour une période bien supérieure aux 3 ans du programme de travail, les différents métiers devront se croiser au mieux pour faire émerger avec les collectivités des projets de développement durable à partir de ces grandes lignes de développement :

Suite au SCOT, accompagnement de la mise en place de la colonne vertébrale d'espaces projets prioritaires, participation à l'animation de la démarche avec les acteurs concernés :

- sur des chantiers urbains, de nature foncière, de requalification urbaine, immobiliers, plans directeurs,...
- sur des chantiers environnementaux et de déplacement, infrastructures de transports, inter et multi modalité, ressource pour le développement de l'infrastructure verte et bleue, projets environnement à préciser;
- sur des chantiers d'organisation de l'activité économique et de son accessibilité...

Suite aux démarches pôles de compétitivité et contrat métropolitain, accompagnement à la mise en place de projets aux échelles de territoire supérieures et participation à l'animation des démarches avec les acteurs concernés :

• sur des chantiers économiques : thématiques liées aux filières automobile, énergies, niches numériques et à haut potentiel, services, territoire d'expérimentation, TGV, grands équipements.

## Suite à la stratégie de développement économique et en complément des démarches précédentes, accompagnement

• sur des chantiers économiques : autour du développement de nouvelles filières pour le Pays de Montbéliard, logistique, tourisme, environnement, bâtiment ; renforcement du secteur tertiaire émergent, notamment par le support à l'entreprenariat, à l'innovation, à la créativité, à l'excellence, campagne territoriale de promotion du Pays de Montbéliard.





**Ouverture progressive et ancrage par l'international :** mise en place de benchmarking et de références, participation de nos acteurs locaux des secteurs de l'économie, de la recherche, de l'environnement,... à des réseaux, partenariats, projets thématiques, aux échelles régionales, nationales, européennes et internationales pour répondre à leurs besoins de renforcement des filières, de recherche de marchés, de recherche de méthodes, de mobilisation de fonctions urbaines supérieures, etc...



## Appui aux communes

- « Participation à la mise en place d'un dispositif partenarial ad hoc centré sur les problématiques communales ».
- « Mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCOT ».

En termes d'appui aux communes, deux chantiers principaux se dessinent, en continuation du travail sur les documents d'urbanisme, de CITE, de FIDEL, du nouvel outil du Conseil Général en faveur de la requalification urbaine et des projets urbains:

• la mise en place progressive d'un dispositif ad hoc, partagé entre partenaires, spécifiquement orienté sur les problématiques communales, que ce soit le projet urbain, l'élaboration ou modification de documents d'urbanisme, ou l'émergence de projets structurants.

Les demandes spécifiques portent sur le développement de leurs centres, de services et équipements sportifs intercommunaux, de l'aide sur leurs opérations d'habitat (références, montages et bilans, portage du foncier, organisation de la requalification urbaine, références, programmation), l'émergence de projets intercommunaux de services aux personnes, de projets de développement économique. Le développement d'une capacité à intervenir massivement en requalification urbaine fait partie des grandes priorités. CITE, FIDEL, l'outil de requalification urbaine du Conseil Général, les projets urbains et l'intervention sur les documents d'urbanisme sont mobilisés de façon convergente.

La solvabilité des communes vis-à-vis de l'expertise/ingénierie privée complémentaire de celle de l'ADU reste à organiser, peutêtre par des solidarités financières adéquates ou le recours à des outils intercommunaux.

• la mise en compatibilité des PLU avec le SCOT, notamment autour de la structuration urbaine et des transports, dans les 3 ans suivant l'approbation du SCOT. Une action de mise en conformité aux PPRI sera également menée.

Voici donc les grands chantiers ouverts pour les 3 ans, menés par le pôle appui aux communes avec des équipes projet transversales à tous les pôles :

Dispositif ad hoc, comprenant notamment:

• Projets urbains : requalification urbaine, développement des centres de villes, bourgs et villages, entrées de villes, délaissés entre les communes,...





- Intervention sur les documents d'urbanisme : modification, élaboration, révision des POS et PLU, autant que possible en partie par des privés ;
- CITE, FIDEL, outil de requalification urbaine du Conseil **Général**, comme instruments de convergence ;
- Autres : visites, appuis divers pré opérationnels d'aménagement, pré programmations urbaines, cahiers des charges, jurys, accompagnement...
- Mise en compatibilité des PLU avec le SCOT approuvé, mise à jour des cartes de servitudes avec les PPRI approuvés ;
- PPRI : travail avec l'Etat et les communes sur les cartes de réglementation PPRI hors Pays de Montbéliard.

# 2.3 - Approfondissement des missions de l'ADU

L'ADU devra renforcer son positionnement d'agence partenariale, autour des points suivants :

#### **Partenariats**

- Renforcer les partenariats de l'ADU : plutôt conforter les partenariats existants autour de chaque axe, travailler mieux ensemble, et élargir le tour de table, aux organismes et institutions abordant légitimement des sujets, selon les possibilités : Conseil Régional ? entreprises privées ? institutions telles la Caisse des Dépôts et Consignations ? EDF ? La Poste ? les universités et la recherche ? L'ADEME ? L'ANVAR ? etc...
- Travail inter-agences, FNAU, CNER et inscription dans les réseaux larges.

## Organisation, outils, ressources humaines

- Travailler sur les outils fonctionnels, au delà de ceux d'observation et d'intelligence déjà évoqués, les outils informatiques bureautiques, la représentation graphique, peut-être 3D, les procédures de capitalisation, (capitaliser les PLU dans le SIG);
- Travailler sur l'organisation interne : passage en gestion par projets, et gestion des projets dans leur ensemble ;
- Travailler sur les ressources humaines : stabiliser l'équipe, investir en formation, renforcer la capacité d'expertise, de croisement de l'économique avec l'urbain, renforcer la productivité et la créativité;
- Faisabilité d'une crèche/périscolaire d'entreprise (plus d'une vingtaine d'enfants de cette tranche d'âge à l'ADU, un impact sur les demandes de temps partiel et sur l'organisation interne).

#### Métier

• Passer d'un métier d'information à un métier d'intelligence territoriale (structurer les bases de données y compris en complémentarité de celles existantes chez les partenaires, se doter d'outils de prospective, formuler les enjeux, mieux informer les partenaires...);





- Travailler à plusieurs échelles, du communal au territoire très large, pour situer le Pays de Montbéliard dans son contexte ;
- Tenir compte des enjeux sociétaux en plus des enjeux économiques, urbains, etc...
- Rendre le développement durable plus tangible, mieux croiser économie, urbain, environnement, sociétal;
- S'ouvrir sur les méthodes de recherche action (chercheurs comme partenaires sur des sujets pointus, Pays de Montbéliard comme terre d'expérimentation, « banaliser l'expérimental et expérimenter le banal »);
- Allier de façon itérative théorie et opérationnel, notamment dans la mise en place d'un bouclage entre intelligence du territoire, stratégie, et accompagnement opérationnel.



Programme 2007 détaillé selon les 4 pôles métiers

# 3.1 - Pôle Centre de ressources / Intelligence du territoire

Ce pôle se confond quasiment avec une grande mission de l'ADU, il travaille ou produit autour des axes suivants :

## I. Missions permanentes

### Intelligence du territoire

#### • Amélioration des outils et des méthodes d'observation

- structurer et compléter bases de données, SIG, en macroéconomie, foncier et habitat, développement durable (tdb SCOT), tourisme culture loisirs (décision 2006 de report et redéfinition éventuelle), suivi des filières auto, TIC, et certaines études (2005, 2006, finalisation d'une étape en 2007),
- développer l'observatoire des Maisons de l'Emploi au niveau de l'Aire Urbaine (début en 2006, suivi selon décision des MDEs en 2007 : premier diagnostic temps 0 et bouclage, définition du programme de travail, organisation du travail),
- mettre en place tableau de bord développement durable (début 2005, en 2006 indicateurs et temps 0 tableau de bord SCOT, 2007: publication),
- mettre en place un outil de diagnostic territorial répondant aux enjeux de la loi SRU en amont des documents d'urbanisme des communes (début 2005, prototypage prévu en 2007),
- gestion documentaire,
- ouverture des bases aux partenaires (2005, à suivre en 2006 et 2007),
- développer les méthodes de l'intelligence territoriale, ou logiciels d'analyse multicritères (début 2005, modèles 2006, à suivre en 2007).

## • Maintien d'un observatoire et d'une veille ciblée, de tableaux de bord et de produits périodiques issus de la base

- dont notes de conjoncture et bilan annuel (+/- 2 notes par an)
- notes CDEC,
- revue de presse dont TIC (TIC arrêté en 2006),
- dossiers documentaires,
- suivi de filière TIC, automobile, tourisme (arrêt tourisme en

#### • Renforcer la mission information/échanges/ de l'Agence

- renforcer offre sur site web (2005, 2006, 2007),
- séminaires d'information (6 en 2005, 5 en 2006, à suivre en 2007).





#### II. Missions non permanentes

## Intelligence du territoire

## • Connaissance et intelligence à des échelles supraterritoriales

- atlas Rhin Sud (finalisation 2005, rendu),
- atlas des zones d'activités Aire Urbaine (2005, suivi en 2006 et finalisation 2007),
- Rhin Rhône, transfrontalier et inter-régional, dans le cadre des appels à candidature contrat métropolitain et pôle de compétitivité (pôle labellisé en 2005, suite engagée en 2006 : ADU coordinateur des agences de Rhin-Rhône pour l'élaboration d'un document fondateur orienté marketing territorial, finalisation en 2007 pour les assises),
- thématiques Aire Urbaine, à préciser (foncier et accessibilité pressentis) (2005, étude SMAU à engager en 2006, passe dès 2006 au pôle Développement Durable).

#### • Références supra territoriales et benchmarking

- proposition pour une stratégie d'ouverture du Pays de Montbéliard à l'international (finalisé 2005, accompagnement à suivre en 2006, pris en charge CAPM 2006),
- panel de villes (2005, finalisation 2007 et passage à de l'utilisation sous forme de benchmark).

## • Approches thématiques et connaissance des filières

- centre de compétences TIC (finalisation 2005, passé à la CCI).

#### • Etudes spécifiques

- finalisation diagnostic SCOT (2005),
- exploitation complémentaire enquête ménages (2006) voir pôle développement durable
- co-production réseau FNAU : observatoires politique de la ville (2005),
- co-production réseau FNAU : livre de références sur les densités (2005, colloque et publication 2006),
- co-production FNAU-INSEE-CERTU : journée de l'observation urbaine (2005),
- étude Lumières de Noël (2005),
- appui au dossier / localisation site médian CHBM (2005),
- pôle étudiant (arrêt ou report décidé en 2006),
- emplois publics (2007),
- image du territoire, pays de Montbéliard et Aire Urbaine (le second pour le séminaire organisé par le SMAU).

## Appui aux communes

Facilitation pour le développement des sites web des communes (arrêt en 2005).

# 3.2 - Pôle Développement économique

Ce pôle représente une originalité forte des métiers de l'ADU : seules 4 agences en France sont également de véritables agences de développement économique. C'est clairement un atout et une richesse. Le travail de ce pôle se développe autour des axes suivants:

## I. Missions permanentes

#### Intelligence du territoire

- Connaissance du tissu économique du Pays de Montbéliard
- Visites d'entreprises,
- Observatoire du foncier et de l'immobilier d'activité (mise en place nouvel outil 2005, repris en 2006, finalisation en 2007),
- Participation au Réseau de Développeurs du Doubs (lancé en 2005),
- Veille sectorielle et connaissance des filières (automobile, TIC, centres d'appels, ...) réintégré en 2006 dans chaque projet de développement de filière,
- Benchmarking de territoires (Zurich 2005, Grenoble en 2006, à suivre en 2007).

#### Stratégies territoriales

#### Partenariats

- Pôle automobile Alsace Franche Comté, Perfo Est, (clos en 2005, 2006: participation au CODIR du pôle véhicule du futur),
- Relation avec la formation supérieure, la recherche, les centres de transferts technologiques (UTBM, UFC, laboratoires, ASTRID disparu en 2006, ...),
- L'Agence Régionale de Développement (créée en 2005, charte en 2006, à suivre en 2007),
- La Société de conversion / Programme de redynamisation de l'Aire Urbaine (fin 2007),
- Appui au territoire (évolution des dispositifs financiers : CPER, AFR, ZFU, SRDE 2006, aides CAPM aux entreprises 2007).

## Accompagnement de projets opérationnels

• Promotion et prospection par filière (avec ARD qui fait suite à FCE)





- Automobile (industrie et ingénierie),
- TIC (Numérique pour l'industrie et Contenus multimédia),
- Centres d'appels (renforcement dès 2005),
- Autres secteurs industriels de diversification (précision, luxe, arrêt en 2006),
- Nouvelles filières à développer dès 2005 : tourisme (préparation 2005, arrêt 2006), logistique (préparation 2005, arrêt 2006), environnement (préparation 2006 voir stratégie).

#### • Accompagnement d'entreprises

- implantation, création et développement (146 projets accompagnés en 2005, 135 en 2006).
- Support à la création d'entreprises innovantes
- (détection, post incubation) (début en 2005, participation à l'incubateur de Franche Comté dès 2006).

#### Commercialisation

- du foncier et de l'immobilier d'activités communautaires (dont début hôtel tertiaire Numerica).
- Animation du tissu économique (Comité Local de Développement (lancement en 2006 d'une cellule de veille sur les entreprises en difficulté), rendez-vous d'affaires, site de la Roche (arrêt 2006), Centre Numérica (limitation de ce rôle dès 2006), suivi acteurs de la création ...).
- Mise en place d'actions de coopération (début 2005 : mise en place Interreg Automotive Regions, participation au Technopolicy Network).
- Comité technique de suivi des projets de Numérica avec les partenaires.

## II. Missions non permanentes

#### Stratégies territoriales

- Elaboration et mise à jour de la stratégie de développement économique puis élaboration d'un programme d'actions (2004; finalisation 2005), dont:
- Schéma de développement des parcs d'activités (finalisation 2007),
- Recherche de nouvelles voies et évolution Numérica (lancement en 2005, suivi 2006, passage en SEM 2007),

- Politique territoriale de support à l'innovation (début 2005) : mise en place d'un dispositif de détection et d'accompagnement de la création d'entreprises innovantes et recherche de nouvelles niches (niches marchés, niches technologiques, niches services, ...dossier PRAU accepté en 2005, réalisation 2006, 2007),
- Contribution à la démarche pôle de compétitivité : stratégie de renforcement de la filière automobile et développement de stratégies sectorielles de diversification (2005, à suivre 2006),
- Propositions pour une stratégie d'ouverture du Pays de Montbéliard à l'international (début 2005, pôle intelligence, clos 2006) appui CAPM 2006 dans le cadre des filières (TIC, automobile).
- Elaboration de plans de développement de nouvelles filières (début 2005, arrêt 2006 sauf environnement, suivi en 2007 selon décisions des séminaires développement économique en cours)
- Logistique,
- Agroalimentaire,
- Environnement,
- Tourisme (suites état des lieux en cours, structuration et amélioration de l'offre, recherche d'investisseurs, ...passage CAPM 2006),
- Réflexion sur le développement du secteur des services à la population, comme secteur d'activité économique et ressort de l'attractivité résidentielle.

#### Accompagnement de projets opérationnels

## Projets de développement

- Projets du programme de redynamisation de l'Aire Urbaine
- Programme de création de 1 000 emplois à haute valeur ajoutée (finalisation 2007),
- Sensibilisation des entreprises aux dispositifs « EDDF » (finalisation 2006),
- « Cellule de reclassement inter-entreprises » finalisé en 2006,
- Comité de suivi du P.R.A.U. (finalisation 2007 et continuation éventuelle).
- Promotion sur Bâle : PROREG, promotion de Belfort/ Montbéliard (2005/2006/2007) arrêt 2007.





### • Foncier / Immobilier d'activités

- Suivi du processus d'aménagement des Parcs d'activités (Technoland 2, Hauts de Mathay, Charmontet - 2005, puis 2006/2007),
- Appui au développement des parcs d'activités : participation à la définition des outils de promotion, de commercialisation, d'accueil des entreprises, de gestion environnementale (gestion environnementale en 2005, arrêt en 2006),
- Etudes de faisabilité des parcs d'industrie légère et artisanale (à la demande, en fonction du schéma des parcs).

#### Ressources humaines

- Facilitation du recrutement et de l'accueil des cadres (arrêt 2005, passé à la MDE),
- Participation au projet Maison de l'Emploi (début : 2006 ; encadrement de l'animateur de la ZFU à partir de 2006),
- BNF (mission 2006, clôture 2007),
- participation à convention de revitalisation d'entreprises en difficulté (EAK 2007).

#### • Communication : (début en 2005, à suivre en 2006)

- Elaboration d'une campagne territoriale de communication économique du Pays de Montbéliard (nouvelle charte graphique, visuels pour insertion publicitaire, site internet, plaquettes sectorielles et produits, visites pour assimilation des atouts par les collectivités partenaires) ; diagnostic image (2006, pôle intelligence).

#### Projets par filière

#### • Projets autour de l'automobile

- Mobilis 2006 (préparation et réalisation 2006, clôture 2007 et suivi au groupe de travail Mobilis 2007),
- Membre du Réseau Européen des villes et régions « automobiles » (Interreg III C) (début 2005, fin 2007, déjà mentionné),
- Cellule de veille sur les marchés de l'automobile (PRAU -Actions collectives; début 2005, suivi 2006, fin 2007),
- Organisation de grappes d'entreprises dans la filière automobile (PRAU - actions collectives; début 2005, puis 2006, fin 2007),
- Participation au pôle de compétitivité (gouvernance, implication dans projets émergents, ...) (début 2005, suivi 2006, renforcement 2007).
- Accompagnement du projet Sbarro/Pôle VDF.

#### • Projets autour de la relation clients

- Animation du Club des Centres d'appel,
- Actions en lien avec l'Association Française de la Relation Client.

#### Projets Numérica

#### Numérique pour l'industrie

- Visio-concept (fin de l'intervention ADU avec le démarrage de la phase opérationnelle en 2005 ; suivi en 2006 par ADU),
- Baotic (clos courant 2005 : nouvelle structure projet Alfa)
- Simusens (suivi de la phase pré-opérationnelle et du lancement, devenu projet ESPACE ERCOS, suivi par CAPM en 2006),
- Emergence du géopositionnement comme nouvelle filière TIC (croisement avec pôle de compétitivité automobile) (début 2005, lancement de l'Institut en 2006, accompagnement en 2007).

#### • Contenus Multimédias

- Développement de la plateforme technologique de Numérica (passé à la CAPM en 2005),
- Suivi de Franche-Comté Interactive (suivi 2005, puis 2006 et 2007),
- Lancement de l'association des Pôles Image de France (2005 : installation du siège à Montbéliard, rôle de Secrétaire de l'association dès 2005, à suivre en 2006 et 2007).

#### • Arts Numériques et Audiovisuel

- Contribution à l'émergence d'une télévision locale pour l'Aire Urbaine (portage CAPM dès 2005),
- Emergence d'une filière «contenus numériques et production audiovisuelle » en amont de la télévision locale et croisée avec Ars Numérica : dossier PRAU début 2006 accepté autour de 3 axes : webdesign, audiovisuel et e-learning, finalisation 2007.

#### • Communication/animation

- Pilotage du concours Numérica (2005 : nouvelle formule, renouvelée encore en 2006, puis reconduite en 2007),
- Participation à la conception de l'événement Numérica 2005, contribution à l'organisation de l'événement numérique 2007,
- Programme Interreg avec le Jura Suisse (BIMO, Forum, Portail TIC, ...) clos fin 2005,
- Participation au programme d'animation du centre Numérica (pilotage de quelques manifestations, limité dès 2005).

## Projets diversification autres

PRAU Cluster santé (début 2006 en participation à un projet Aire Urbaine).



# 3.3 - Pôle Développement durable / Planification



Le développement durable sous tend le travail de ce pôle et lui donne son nom de façon générique, afin de souligner que ses principaux axes de travail -planification, contractualisation, déplacements et environnement- participent à la construction concrète de cette démarche sur le territoire. Ce pôle intervient de façon spécifiquement transversale avec les autres pôles.

## I. Missions permanentes

#### Intelligence du territoire

#### • Tableau de bord SCOT

- en complément pôle intelligence (mise en place 2005, premier bilan annuel 2006, publication 2007),
- Temps O bilan SCOT : empreinte écologique, bilan énergétique du système déplacements (2005, reporté 2006, sera inclus dans les diagnostics territoriaux des PLU compatibles avec le SCOT et publication 2007 des éléments existants),
- Indicateurs environnement (mise en place 2005, réintroduit dans le tableau de bord SCOT 2006, premiers indicateurs 2007 selon avancement de l'observatoire environnement de la CAPM).

## • Tableau de bord transports et déplacements

- Suivi des indicateurs PDU (2007 : publication du bilan),
- Suivi de données évolution du trafic, accidentologie parmi l'ensemble des données déplacements (stationnement, mobilité des ménages, etc...).

## • Participation aux réunions (passage à la CAPM du pilotage)

- Suivi et de simulation des flux (2005 : mise en place de l'outil, à suivre en 2006 ; 2007 : accent sur la finalisation de l'outil et premières exploitations pour les divers projets : A 36, prospective nouveaux quartiers, liaison Nord, impact SCOT, etc).

#### • Benchmarking développement durable

- Inscription des acteurs du Pays de Montbéliard dans les réseaux de développement durable internationaux à préciser : visites, échanges, colloques, projets mutualisés inscrits dans des réseaux (fléchage et propositions 2005, accompagnement agglo en 2006, inscription 2007).

## Accompagnement de projets partagés

#### • Clôture de projets

Passage à la CAPM de l'accompagnement des projets PDU dont le développement est finalisé (véloroute, label PDU, priorités pour les bus, ...) et maintien d'une présence sans animation du dispositif pour expertise (clos en 2005, suivi limité aux réunions dès 2005).

#### II. Missions non permanentes

## Intelligence du territoire

#### • Etudes spécifiques

- Circulation poids lourds (2005 10 pages ADU: évolution du trafic automobile et incidences, publié en 2006),
- 2 études spécifiques transports (en 2005 : capitalisation de données et renvoi aux travaux en cours Aire Urbaine avec publication de cahiers de la mobilité, cahiers de la mobilité avec le SMAU 1 en 2005 ; 2 cahiers de la mobilité en 2006, 2 en 2007),
- Enquête ménages déplacements Pays de Montbéliard (exploitation complémentaire du CETE) (début en 2005 : premiers résultats, poursuite de l'exploitation et publication des résultats en 2006, à suivre en 2007).

#### • Tableau de bord contrats

- Suivi annuel du contrat d'agglomération (bilan de la mise en œuvre 2005, suivi en 2006 sauf pour la CAPM, à sa demande); arrêt dès 2006,
- Tableaux de bord et suivi de programmation CITE / FIDEL /contrat de requalification urbaine du Conseil Général.

#### Démarche expérimentale développement durable

- Lancement de l'utilisation de la méthode ADEME « Analyse Environnementale de l'Urbanisme (AEU) » pour le confortement d'une cohérence développement durable au sein des documents et projets d'urbanisme : PDU, PLU, secteurs SCOT, parcs d'activité, etc... à appliquer dès 2007 dans un cadre à préciser.





## Stratégies territoriales

#### • Planification à échelle large

- Articulation avec le SRADDT (Schéma Régional d'Aménagement du Territoire, y compris SRDE, SRIT, etc...) clos 2006,
- CITE/FIDEL: nouvelle programmation 2005, à suivre en 2006 et préparation renouvellement éventuel en 2007 dès 2006, à suivre en 2007 ; publication en 2007 pour rendre lisible l'apport et la politique du CG 25 dans ce domaine sur le Pays de Montbéliard;

#### SCOT:

- Finalisation de l'élaboration 2005, suivi des procédures en 2006, finalisation en 2006;
- Schémas intermédiaires de mise en œuvre du SCOT à préciser (mise en place, animation, en fonction des projets): plans directeurs de secteurs, ressource pour le schéma cadre infrastructure verte et bleue, schéma complémentaire des espaces publics structurants, schéma des parcs d'activités, master plans d'urbanisme, paysage (début 2005, à suivre en 2006, 2007),
- Outils/dispositifs de mise en œuvre du SCOT : maîtrise foncière, compétences, maîtrise d'ouvrage, partenaires...(début 2005, accompagnement 2006, méthode et prototypage en grandeur réelle en 2007),
- Communication après approbation du SCOT : accompagnement de la communication CAPM sur ce dossier (vulgarisation du SCOT auprès de différents publics); 4 pages ADU pour communication professionnelle.
- Etude prospective dans le cadre du SMAU : premiers éléments en termes d'accessibilité et d'organisation du territoire, scénarios, séminaire Aire Urbaine «qu'est ce qui construit l'Aire Urbaine» préparé avec l'AUTB par : chiffres clé, étude image, dossiers thématiques à l'échelle de l'AU et de ses coopérations plus larges; 2007 : poursuite de l'étude prospective notamment la partie déplacements,
- DEED Aire Urbaine dans le cadre du SMAU,
- Réseau métropolitain : représentation dès 2006 de Belfort Montbéliard au sein du groupe projet (participation active au développement des projets du réseau : suivi des consultants, suivi de l'étude transport, suivi du document fondateur, et de l'ensemble des actions en cours), continuation en 2007.

#### • Planification thématique

- Suivi du contrat de requalification urbaine du Conseil Général (à préciser en 2006, réintégration dans les tableaux de bord dès 2006),
- PDU : Mise en conformité (lancement fin 2005, accompagnement élaboration en 2006, publication bilan et diagnostic 2007, stratégie 2008),
- Hiérarchisation des réseaux (2005, cadre méthodologique, analyse de l'existant, animation 29 communes en 2006 ; 2007 : hiérarchisation future du réseau en cohérence avec le SCOT, les compétences CG 25, etc...).

#### • Participation aux réunions (passage à la CAPM)

- PDU : information multimodale, création d'une cellule de conseil en mobilité, création d'un compte déplacements, création d'un titre de transports « social »,...
- Gestion des flux poids lourds (signalisation, réglementation, communication...) (2005),
- 2008 : appui à la reconstitution d'une vision globale des piliers d'une stratégie déplacements et transports pour la CAPM, via le PDU.





## Accompagnement de projets partagés

#### • Grands projets structurants

- Suivi et études TGV (desserte et aménagement de la gare, périmètre partagé, périmètre concerté, notes),
- A36 (articulation du maillage d'agglomération avec le système autoroutier, échangeurs),
- TCSP (pilotage études et outil de simulation avec UTBM),
- Infrastructure verte et bleue (ressource pour les services CAPM, appui au lien avec compétences CG 25, avec mise en œuvre SCOT, avec mission foncière, références benchmark,...).

#### • Projets spécifiques transports

- PDE hôpital (clos en 2005, décision de l'hôpital à prendre : pas de suite),
- PDE Technoland et Hauts de Mathay (conditions vues en 2005, lancement si demande en 2007, clos en attente de délais rapprochés d'émergence des zones en question : à suivre en 2008).

#### • Projets spécifiques développement durable

- Energie: introduction d'une prise en compte pour labellisation Rêve Jura Léman nationale, de l'agglomération, autour de projets développement durable de maîtrise de l'énergie : DEED, réflexions de planification et de projets urbains par le biais de l'AEU (exposés par ailleurs), développement de la filière économique de développement environnement (construction et filière énergie notamment) (en relation avec le pôle Développement Economique).

## • Participation aux réunions (passage à la CAPM)

- Réorganisation du réseau de TC (aménagements de priorités...),
- Programme de recherche action sur le développement de l'offre à la demande TADVANCE (soirée, secteurs peu denses...),
- Optimisation du réseau cyclable de l'agglomération en lien avec l'arrivée prochaine de la Vélo Route,
- Création d'un titre unique de transport à l'échelle de l'aire urbaine, coordination des offres de transports publics (horaires, correspondances, fréquences) et mise en place d'une centrale d'information multimodale.

## Appui aux communes

#### • Planification locale

CITE-FIDEL : programmes du Conseil Général pour le Pays de Montbéliard et les territoires du Doubs dans le Pays de l'Aire Urbaine (2005 2006 2007),

- Aide à l'émergence de projets d'agglomération et/ou intercommunaux,
- Analyse et aide à l'évaluation des projets,
- Apparition du Fonds de Développement Rural (FDR) en 2005, comme complément.

## • Programme de requalification urbaine du Conseil Général

- Aide au montage financier/plans de financements dans projets des communes (fait par la CAPM),
- Accompagnement pré-opérationnel des projets des communes et prise en compte de la compatibilité avec les documents d'urbanisme (PDU, PLH, SCOT, labellisation PDU) (à ajuster avec la CAPM),
- Réintégration des données dans les tableaux de bord.





## 3.4 - Pôle Appui aux communes et projets urbains



Ce pôle est centré sur la résolution des problématiques communales, autour principalement des documents d'urbanisme et du projet urbain. Il croise pourtant intelligence du territoire, stratégies territoriales et accompagnement de projets.

Il comporte des compétences spécifiques d'architectes urbanistes, qui sont également ceux qui interviennent principalement sur le projet urbain.

## I. Missions permanentes

## Intelligence du territoire

#### • Partenariat

- Relations avec les bailleurs sociaux, autres organismes liés à l'habitat, à renforcer en 2007 avec la prise de compétence aide à la pierre des collectivités partenaires,
- Relations avec les partenaires en matière de services aux ménages (enfance, vieillesse, ...),
- Participation aux différentes politiques publiques et procédures : Contrat local de Sécurité, Contrat de Ville devenu Contrat Urbain de Cohésion Sociale en 2006, Grand Projet de Ville immergé dans les projets ANRU depuis 2005, ...
- Apparition du partenariat avec l'ANRU en 2005, surtout au niveau de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, arrêt en 2006 (devant d'autres priorités).

## II. Missions non permanentes

## Intelligence du territoire

#### • Etudes spécifiques

- Diagnostic et encadrement des documents d'urbanisme y compris dans le cadre des PLU, en tenant compte des documents cadre tels le SCOT, le PLH, ...(noté dans le pôle «intelligence du territoire »),
- Réalisation d'un observatoire des quartiers adapté aux besoins: finalisé 2006.

#### • Benchmarking habitat

Organisation de visites de terrains ou d'opérations avec les élus (Fribourg, Zurich, Mulhouse, Annemasse, à suivre en 2007).

## Stratégies territoriales

#### • Planification thématique

- Elaboration du PLH (diagnostic et orientations 2005, fiches action et animation en 2006, préparation de la mise en œuvre et premières expériences 2007),
- Assistance à la mise en place de délégation de compétence habitat (2005, réalisé 2006).

#### Accompagnement et définition d'une politique foncière

- Observatoire foncier et politique foncière (mise en place 2005, à suivre en 2006 et 2007),
- Accompagnement à la mise en place d'un outil (fonctionnalités d'un outil type EPF, clos en 2005).

#### • Planification locale

Les PLU représentent la mise en place de stratégies communales ou intercommunales spatialisées, en prolongation du SCOT, PLH, PDU, etc...

L'ADU est très sollicitée depuis 2000, sur des documents datant souvent des années 80. 2 à 3 ans sont nécessaires en moyenne pour la finalisation d'un PLU. Une dizaine de démarches sont en cours depuis 2004, un certain nombre seront finalisées en 2005, d'autres en 2006, pour clore en 2007 une vague de PLU avant la mise en œuvre d'une nouvelle méthode correspondant à l'élaboration de PLU compatibles.

En effet, après près parfois plus de 3 ans de démarche, il convient d'arrêter la réflexion de projets de PLU qui devront de toutes façons être repris dans le contexte de mise en compatibilité et de la valider en approuvant les POS révisés en PLU. Ensuite, après l'approbation définitive du SCOT, des compléments pourront être apportés au projet d'aménagement et de développement durable et pourront se traduire dans des choix réglementaires de zonage adaptés. Les communes disposent de 3 ans pour mettre en conformité leur PLU avec les orientations du SCOT après l'approbation de ce dernier, soit environ jusqu'en 2009.

L'intérêt d'une réflexion poussée sur le profil urbain et la structuration à partir des espaces publics à l'échelle des zones SCOT lorsque pertinent est évidente et devra participer de la méthode de mise en compatibilité à penser après l'approbation du SCOT, donc dès 2006 et surtout en 2007. Ainsi, une tentative dès 2007 d'engagement de PLU pilotes selon des typologies distinctes (cœur d'agglo, bourgs, villages) devrait permettre d'asseoir le programme de mise en compatibilité, en cohérence avec la méthode de mise en œuvre globale du SCOT.





- Arrêt du projet de PLU en 2005 et suites administratives en 2006 et 2007 (diffusion aux partenaires pour avis, enquêtes publiques, approbation)
- Dasle (arrêté 05, approuvé début 07), Bethoncourt (approuvé 05), Etupes (arrêté 05, approuvé 06), Voujeaucourt (arrêté 05, approuvé 06), Grand-Charmont (arrêté 05, approuvé 06), Exincourt (retard, arrêt 2006; prêt à approuver fin 2006 mais retardé 2007 en raison de la précision donnée par l'Etat sur la prise en compte des risques miniers), Bart (arrêté 05, approuvé 2006),
- Dambenois (statu quo 2005), Allenjoie (statu quo 2005), Brognard (arrêté 05, approuvé 2006), dans le cadre du projet d'extension de Technoland II. Mise à jour des documents d'urbanisme existants (DUP Technoland, DUP A36, PPRI) à partir de 2007.
- Poursuite du PLU en cours, arrêt du projet de PLU en 2006 ou 2007
- Audincourt, Valentigney.
- Engagement nouveaux PLU en 2006 (retardé en 2007)
- Bavans (engagement 2006), un village (retardé 2007),
- Engagement en 2007 de procédures pilote : dans le cadre de schémas de secteur, Bavans (bourg), Dambenois, Allenjoie (villages), Audincourt Valentigney (cœur d'agglo).
- Suivi en complément de prestataires privés (projets
- Mathay, Arbouans (suivi 2005, arrêtés 2006, suivi 2007).
- Modifications de POS ou PLU 2005, 2006, 2007
- Bavans (passage en demande de PLU exécuté 2006), Dampierre-les-Bois (ZA du Moulin) effectué 2005, Bart (centre) non prévue et effectuée 2005,
- Audincourt (les Grandes Pesses) révision simplifiée effectuée 2005 et modification non prévue d'Audincourt centre (projet Bazaine) également effectuée 2005, Vieux-Charmont (Bois des Erres) en cours 2005/2006, clos 2006, Hérimoncourt (« à la ville ») début reporté en 2006, ou 2007 (en attente faisabilité CAPM/SEDD), Seloncourt (Site de l'Adapei) en cours depuis 2005, clos 2006,
- Vandoncourt (maison de l'arbre) clos 2006, Fesches le Châtel (reprise règlement et Feschotte) suivi 2006, finalisation en 2007,
- Audincourt (maison de retraite) en 2007, Seloncourt (reprise secteur ADAPEI) en 2007.

#### CITE, FIDEL, Outil de requalification du Conseil Général

Instruments de convergence et de hiérarchisation des projets, d'émergence de projets structurants (noté dans le pôle développement durable).

#### Accompagnement de projets

#### Clôture de projet

- Accompagnement au suivi de l'OPAH (accompagnement à la mise en place clôturée en 2005, suivi de 2005 à 2010) ; passage à la CAPM en 2006,
- Suivi du dossier ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) (appui ponctuel 2005, finalisation 2006: études sur 5 sites et appui à la concertation sur un 6è ; pas de suite 2007 (arrêt).

#### Projets spécifiques

- Travail avec l'Etat et les communes sur les cartes de réglementation PPRI hors Pays de Montbéliard (non fait, clore en accord avec l'Etat?),
- Elaboration d'un guide de procédures (révision, modification) à l'intention des élus et de leurs services détaillant les démarches et proposant des modèles de courriers de notification, de délibération, d'arrêtés, d'avis officiels, correspondant à chaque étape administrative de la procédure réglementaire. Ce travail qui vise une « sécurisation et uniformisation » des procédures sera fait en lien avec l'Etat (DDE), associé aux communes pour conduire ces procédures ; effectué par l'Etat très principalement, en 2005. Arrêt,
- Projet de recherche action avec EDF sur les formes urbaines économes en énergie (espaces possibles d'expérimentation : Gros Pierrons, Champagne...) (clos en 2005, EDF se positionnant avec ses intérêts propres privés). Arrêt.

## • Projet urbain : principes d'aménagement, esquisse de programme, lancement des études de faisabilité, suivi pré opérationnel, jurys de concours

- Valentigney (les Bruyères cahier des charges 2005 non finalisé ; à finaliser 2007 ou réaliser celui de Derrière Villers)
- Hérimoncourt (« à la ville » : cahier des charges 2005, finalisé 2006 et suivi en 2006 et 2007 des études de faisabilité effectuées par CAPM/SEDD,
- Vieux-Charmont : Bois des Erres, devenu Hauts Bois : cahier des charges 2005 effectué, suivi opérationnel en lien avec la Sedd, effectué 2005,





- Courcelles-Les-Montbéliard (Champs Montants : cahier des charges réalisé 2004/2005, organisation des études de faisabilité par des tiers, réalisé 2006) ; suivi ponctuel 2007,
- Audincourt (îlot Bazaine, suivi du concours d'urbanisme et opérationnel en lien avec la Sedd, effectué 2005),
- Dambenois (zac de la rue de Brognard, suivi des études opérationnelles en lien avec la Sedd, effectué 2005 puis statu quo encore de vigueur en 2007),
- Sainte-Suzanne : conseil pour l'avis sur les permis de construire de la zac des Terrasses ; finalement non concrétisé; 2007: appui ponctuel opérations en cours,
- Fesches-le-Châtel: poursuite du suivi des études de définition et de programmation des espaces publics du centre, effectué 2005;
- Seloncourt : assistances diverses sur l'opportunité de programmes immobiliers (site de la SCOP) effectué 2006, cohérence des aménagements urbains (parc de la Panse) effectué début 2005;
- Dampierre-les-Bois : Assistance façade mairie, finalement non concrétisé;
- Réflexion collège Nord agglo, effectué 2006,
- Mathay : accompagnement cahier des charges entrée de ville : engagé 2006, finalisation 2007,
- Bart : appui juridique 2007 ; accompagnement cahier des charges aménagement des espaces publics d'entrée de ville 2007; accompagnement cahier des charges site de l'ancienne caserne de pompiers 2007;
- Bethoncourt (cahier des charges Lizaine réalisé 2006, suivi de l'étude de faisabilité CAPM/SEDD 2007; cahier des charges Fenottes 2007;
- Etupes : cahier des charges Vauthier Robert à engager 2007 ; suivi des études de faisabilité effectuées par CAPM/SEDD 2007;
- Arbouans : cahier des charges aménagement du centre réalisé 2006 ; suivi des études de faisabilité effectuées par CAPM/ SEDD dès 2006, à poursuivre 2007;
- Vieux Charmont : cahier des charges Gefco à engager 2007 ; suivi des études de faisabilité effectuées par CAPM/SEDD 2007;
- Vandoncourt : appui au jury maison de l'arbre 2007 ;
- Dasle : accompagnement du projet Mont Reuche 2007 ;
- Exincourt : projet Champagne : suivi des études de faisabilité 2007 ; projet engagé depuis 2004, comme étude dans le cadre de la révision du PLU puis sorti de ce cadre en 2007,

- comme une réflexion distincte (en raison de la différence de travail, de calendrier et de partenaires),
- Mandeure : accompagnement cahier des charges zone d'urbanisation future à déterminer 2007.

## Autres projets urbains (rubrique réintégrée à partir de 2005 ailleurs dans le programme de travail)

- Valentigney: berges du Doubs, plan de circulation, les Buis, ZA Rives du Doubs, Maison des générations, ...ramené en 2005 dans le cadre du travail sur le PLU,
- Hérimoncourt : travail sur la densification du centre « à la ville », ramené dans le cadre du travail de faisabilité déjà cité,
- Seloncourt : friche Widmer, voir ci dessus.

#### Projets urbains structurants

- Montbéliard-Exincourt-Arbouans-Audincourt : Gros Pierrons (à suivre en 2006, puis 2007),
- Ile du Mont Bart (part agence finalisée en 2005, éventuellement accompagnement agglo à effectuer en 2006 ou 2007),
- Programmation Fort du Mont Bart (part agence finalisée en 2005, éventuellement accompagnement en 2006 ou 2007),
- Grand-Charmont : Assistance GPV, devenu ANRU, cité plus haut ; assistance pour le devenir du site de l'annexe de l'hôpital et plus largement programmation urbaine d'articulation de ce site élargi avec la liaison Nord et le cœur de bourg (programmation Grand Bouloy en 2006/2007),
- Audincourt : interventions coordonnées pour le renforcement du centre (étude de restructuration urbaine, espaces publics, en lien avec grands projets - TCSP, plan de circulation, nouveau pont, programmation immobilière, infrastructure verte et bleue, en cours 2005/2006/2007),
- Montbéliard : tissage des articulations avec les autres villes : Montbéliard / Exincourt et Arbouans (concours Gros Pierrons élargi), Montbéliard / Sochaux (triangle du Congo et alentours stade Bonnal), Montbéliard / Grand-Charmont (zone commerciale des Jonchets), Montbéliard / Courcelles (sud ouest petite Hollande) (2005) puis étude Boulevard Wilson/Blancheries, en partie reporté 2006 et 2007.

## Mise en œuvre du SCOT, précisé en 2007 après approbation du SCOT:

• Mise en place d'outils d'évaluation du niveau de compatibilité PLU/SCOT: document cahier des charges d'un PLU compatible avec le SCOT et grille d'évaluation de mise en compatibilité (2007),



- Mise en place d'une méthode de mise en compatibilité PLU/ SCOT (engagé 2006, suivi 2007):
- diagnostics territoriaux type intégrant le temps 0 du tableau de bord SCOT (2007),
- synthèses type permettant de faire émerger les grandes lignes en termes d'aménagement et de programmation urbaine et des priorités à partir d'une analyse urbaine partagée entre les protagonistes (communes, agglomération, CG 25, etc...) 2007 ; pour leur élaboration, production d'une méthode alliant schémas de spatialisation urbaine à diverses échelles (engagé 2006, finalisation 2007) et méthode d'animation du processus de partage de l'analyse et d'organisation des priorité (engagé 2006, finalisation 2007); mise en place d'un cahier des charges type (2007), à éventuellement utiliser, au cas par cas, pour produire des scenarios de ce que peut être une mise en cohérence spatialisée de politiques sectorielles (articulation entre les villes, programmation urbaine, coordination sur les espaces à enjeu entre projets contrat d'agglo, CITE et FIDEL, infrastructure verte et bleue, projets immobiliers, espaces publics, zones d'activité, réseau viaire et mobilités douces, etc,),
- mise en place d'un cahier des charges pour élaborer une réglementation type des PLU (2007) adaptée au type de ville projetée et à la gestion adaptée de sa réalisation,
- Application de la méthode sur des zones pilote (3 secteurs, permettant de la tester en grandeur réelle sur les typologies villages, bourgs et cœur d'agglo) par le biais de schémas de secteur, organisation du pilotage et animation, cahiers des charges pour scenarios, synthèses ; diagnostics, PADD et réglementation de PLU ; règles de fléchage des investissements, ...comme des opérations pilote ou prototype ; accompagnement juridique de haut niveau pour la mise en place de prototypes de réglementation PLU compatibles, sous forme de recherche action (2007),
- recherche action de niveau européen pour alimentation et consolidation de la méthode de mise en œuvre sur le Pays de Montbéliard (engagé 2006, finalisation 2007),
- bilan et amélioration éventuelle de la méthode (2007),

- Application de la méthode améliorée après bilan, à l'ensemble de l'agglomération (mise en compatibilité effective et lancement des opérations prioritaires) (à partir de 2008),
- Appui aux partenaires, chacun dans leur compétences, pour donner suite à ces grandes orientations et préparation pré opérationnelle: appui à la mise en place de PADD compatibles, appui au ciblage des maîtrises d'ouvrage respectives des opérations (CAPM, communes, CG25,...), appui au fléchage des investissements de façon cohérente avec les grandes orientations et priorités décidées, appui à la mise en place d'actions foncières, accompagnement amont aménageurs, appui à l'émergence de projets urbains prioritaires, dont espaces publics, centres bourgs et villages, etc...
- Accompagnement à l'engagement d'expériences pilote 2007, bilan 2007 et mise en application de façon large à partir de 2008.



# Bilan des projets **ADU 2006**

#### Intelligence du Territoires Centre de Ressources Bilan programme de travail 2006

réalisation avancée dans un cadre annuel (clôture)

réalisation avancée dans un cadre pluriannuel

réalisation avancée dans un cadre permanent réalisation retardée, voire projet en panne

> réalisation retardée dans un cadre pluriannuel

Implication/intérêt partenaires

N° Projet	Intitulé du projet	TOTAL Réalisé en H/J	Avancement : Commentaires	ETAT	CG25	САРМ	Communes	Autres
28	Système d'information Agence	59						
29	Outil diagnostic territorial	1	Finalisation du cahier des charges et prototypage en cours					
30	Consolidation des bases SIG	108						
31	Enrichissement Bdd	73						
32	Gestion documentaire	24						
33	Architecture du SIG	8						
34	Architecture des BDD	37	Temps de formatage plus long que prévue					
35	Tab bord suivi du SCOT	59	Finalisation 2007 - Complexité et charge sous-évaluées					
36	Développer l'intelligence territoriale	1	Temps réalisé largement sous-évalué					
38	Ouverture Bases partenaires	4	Travail de calibrage de conventions avec producteurs de données à effectuer					
40	Groupe et note de conjoncture	21	Une seule note réalisée					
42	Suivi filière TIC	1	Voir pour programme 2008-2010 en liaison avec la CAPM					
43	Note CDEC	5						
45	Suivi filière automobile	9						
46	Revue de presse	60						
48	Dossiers documentaires	3	Un seul dossier documentaire effectué (géopositionnement)					
49	Site Internet ADU	6	Mise à jour incomplète					
50	Renseignements du public	19						
51	Séminaires d'information	10	Séminéraires Galiléo et SMAU réalisés en plus du programme prévisionnel					
52	Atlas des ZA Aire Urbaine	3	Finalissation en 2007					AUTB/SMAU
54	Panel de villes	7						
55	Stratégie internationale	16						Entreprises
59	Atlas territoire	6	Dossier abandonné (au profit de documents spécifiques et évolutifs)					
61	Atlas démographie	1	Dossier abandonné (en attente des données du Recensement Rénové de l'INSEE)					
62	Formes urbaines et densités	22	Sortie ouvrage national en 2006, séminaire pour 2007					FNAU
63	FNAU-DIV	1						FNAU
65	Finalisation diagnostic SCOT		Cf. finalisation SCOT					
259	Notes et études de l'ADU	4	Notes et études reprises dans d'autres projets					
266	Chiffres clés en ligne	2	Mise en ligne en 2006					
267	Obs emploi MDE	68	Mise en place en 2006- Dossier plus complexe que prévu					Montbéliard Belfort
268	Observatoire habitat	60	Lancement en 2006 (à caler sur PLH 2007-2012)- Lancement plate-forme régionale					
269	Observatoire culture loisirs	0	Suite à définir					
271	Image du territoire	72	Etude image de l'Aire urbaine non prévue					Région
278	Pôle étudiant	0	Dossier reporté					
279	Prospection emplois publics	8	Complément en 2007					

#### Développement Economique Bilan programme de travail 2006

réalisation avancée dans un cadre annuel (clôture)

> réalisation avancée dans un cadre pluriannuel

réalisation avancée dans un cadre permanent voire projet en panne

réalisation retardée dans un cadre pluriannuel Implication/intérêt partenaires

N ° Projet	Intitulé du projet	TOTAL Réalisé en H/J	Avancement : Commentaires	Partenaires				
				Etat	CG25	САРМ	Communes	Autres
	1.Intelligence économique							
	1.1. Connaissance du tissu économique							
172	Visites d'entreprises	27,0	30 visites réalisées sur 50 prévues					
	1.2. Benchmark de territoires							
174	Visites benchmarking	6,0	Grenoble en octobre					
	1.3. Echanges avec les partenaires							
178	Partenariats économie ADU	31,0	Beaucoup de temps avec ARD, Sofirem,					
246	CLD / RDE	55,0	Cellule de veille non prévue s'ajoutant aux RDV mensuels du CLD					
274	Maison de l'emploi - RH	5,0	Essentiellement autour du poste ZFU					
	2. Stratégies							
189	Schéma des parcs	3,0	Très en retard - finalisation fin 2007					
190	Strat.dvlpt éco	8,0	Relance en fin d'année 2006 - à suivre 1er semestre 07					
191	Strat. Numérica	37,0	Beaucoup de temps passé sur structuration, internationalisation (mission Canada,)					
192	Evolution dispositifs financiers	41,0	Temps passé plus important que prévu (zonage AFR, SRDE, propo. dispositif CAPM)					
225	PRAU ( suivi global)	11,0						Région
55	Stratégie internationale	16,0	Projet clos - passage à CAPM					Entreprises
	3. Développement de filières							
	3.1. Confortement excellence Automobile							
180	Dvlpt filière automobile	7,0	En attente strat dév éco					
227	Prospection automobile et ingénierie	2,0	Pas d'action entreprise en 2006					
221	Pôle VDF	54,0	Temps Mobilis non compté					
273	PRAU - DIVERSIFICATION	2,0						Région
217	PRAU - Veille auto	56,0	Retard dans la mise en œuvre - concertation partenariale					
218	PRAU - Actions Partenariats	6,0						
219	Automotive Regions	81,0	Avancement normal - + de temps que prévu					
220	MOBILIS	149,0	Temps largement dépassé du fait d'un MO ADU - finalisé - cloture début 2007					
238	Acc prj automobile	68,0	Dépassement lié à de gros projets (JCI / Intier - Peugeot Japy - Bedeville - Sbarro,)					
	3.2. Diversification TIC							
186	Dvlpt filière contenus num.	50,0	En panne					
275	PRAU NUMERICA	117,0						Région
228	Prospection TIC	21,0						
201	VISIO CONCEPT	8,0						
204	Comités Techniques Numérica	17,0	Davantage de CT en 2006 (notamment avec partenaires)					
205	PARTENARIATS NUMERICA	37,0	Recherche de partenaires (Dassault, Cetim,) + CDC,					
207	Réseau des pôles image	11,0						
209	Concours Numerica	26,0	Temps prévisionnel minimisé					
215	Institut du Géopo.	100,0	Beaucoup plus de temps que prévu (pas de recrutement en 2006)					
240	Acc prj TIC	27,0						

> réalisation avancée dans un cadre pluriannuel

réalisation avancée dans un cadre permanent réalisation retardée, voire projet en panne

> réalisation retardée dans un cadre pluriannuel

Implication/intérêt partenaires

N ° Projet	Intitulé du projet	TOTAL Réalisé en H/J	Avancement : Commentaires	Partenaires				
				Etat	CG25	САРМ	Communes	Autres
	3.3. Diversification Tertiaire							
187	Dvlpt filière centre d'appels	3,0						
229	Prospection Centre d'appels	9,0						
241	Acc prj Centres d'appels	4,0						
182	Dvlpt filière logistique	3,0	Arrêt pour cause de retard Parc des Hauts de Mathay					
232	Prospection logistique	2,0	Stand by					
244	Acc prj logistique	3,0	Stand by					
181	Dvlpt filière environnement	21,0	Plutôt en retard					
231	Prospection filière environnement	1,0	En attente stratégie dév éco					
243	Acc prj environnement	1,0						
183	Dvlpt touristique	0,0	Projet clos					Région
	3.4. Diversification industrielle autres secteurs							
184	Dvlpt filière agroalimentaire	2,0	En attente stratégie dév éco					
230	Prospection Autres secteurs	2,0	En attente stratégie dév éco					
242	Acc prj agroalimentaire	7,0						
245	Acc prj autres secteurs	96,0	Plus de temps que prévu					
276	PRAU Cluster Santé	6,0						
292	Mission BNF	12,0	Quasi finalisé					
	4. Innovation							
226	PRAU Innovation et essaimage	143,0	Déroulement normal					
239	Acc prj innovants	17,0						
176	Relations enseignt sup et recherche	6,0						
	5. Immobilier et foncier d'activité							
233	Technoland 2 - Aménagement	50,0						
234	Appui au dvlpt des parcs	2,0						
235	Hauts de Mathay - aménagement	2,0						
236	Extension Charmontet	21,0						
171	Observatoire immobilier et foncier d'activités	63,0						
254	Commercialisation Immo Foncier	25,0						
272	Offre immobilier activité	16,0						
	6. Animation - Communication							
247	Animation économique	16,0						CCI
252	Animation Numérica	5,0						
199	Animation Centres d'appel	5,0						
249	Suivi IEN	7,0						
250	Suivi CEI	3,0						
251	Forum Création	0,0	Annulé en 2006 - reporté sur 2007					
196	Salons régionaux	3,0						
198	Promotion - Com. économique	19,0						ARD
223	Recrutement des cadres	5,0	A abandonner en 2007					
224	PROREG	25,0	Finalisé début 2007					

réalisation avancée

réalisation avancée dans un cadre permanent réalisation retardée,

réalisation retardée dans un cadre pluriannuel Implication/intérêt partenaires

. #								
N° Projet	Intitulé du projet	TOTAL Réalisé en H/J	Avancement : Commentaires	Etat	CG25	Pa:	tenaires Communes	Autres
	SCOT	]		ELGL	(025	CAFM	Communes	Autres
137	1- FINALISATION DU SCOT	141						Région
	2- MISE EN ŒUVRE POST SCOT							
264	Animation (Accompagnement pilotage/animation des groupes SCOT)	31						
74	Infrastructure urbaine (schéma de convergence des interventions urbaines)	210	Calage méthodologique avec les partenaires en cours					Agence Foncière
158	Accompagnement infrastructure verte et bleue	14	Expertise réintégrée dans le projet 158					
189	Schéma des parcs d'activité	3						
260	Sites industriels anciens / Friches	20						
43	Articulation SCOT / CDEC	5						
263	Mise en compatibilité des PLU / Orientations SCOT - Déclinaison par secteurs	8	Calage méthodologique avec les partenaires en cours					
76	Mise en compatibilité du PLH	87	Cf. Habitat - Etudes co.					
NP	Mise en compatibilité du PDU	voir projet 148, politique transport						Autres agglos (Belfort, Mulhouse, Dijon, Besançon)
51	Séminaires d'information dont post SCOT (densités, env., éco.)	10						
	3- SUIVI / EVALUATION	1						
35	Tableaux de bord (construction du tableau et définition des indicateurs)	59	Plus de temps que prévu lié à la compléxité du projet					
130	Temps 0 (analyse de la situation initiale)	53	Plus de temps passé que prévu - retard lié à l'organisation interne de l'Agence					
	DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT	1	we singerice					
		]						
35	1- Projets 2006 Tableaux de bord du SCOT		Cf. Suivi évaluation SCOT					
130	Temps 0 SCOT		Cf. Suivi evaluation SCOT					
60	Finalisation Atlas Environnement	16						
			Dossier abandoné (au profit de documents spécifiques et évolutifs)					
290	DEED : diag. environnement transports - Lien PDU	16						ADEME
289	Charte Forestière : accompagnement CAPM - Suites fiches actions	8						ONF/URACOFOR
55	Stratégie internationale (inscription aux réseaux environnementaux)	16						ENTREPRISES
NP	2- Projet en maturation 2007							
	Analyse Environnementale de l'Urbanisme (AEU)  Empreinte écologique : Bilan carbone (méthodologie ADEME) : évaluer les émissions de CO2		Suivi formation et préparation programme 2007					
	d'un territoire		Associé au DEED et lien avec Rêve Jura Léman					
	Séminaire développement durable (ADE, L'ADEME - AEU, bilan carbonne, etc.)  Aménagement des franges urbaines		A supprimer en lien avec stratégie CAPM Réalisé en lien avec l'université					
	REECRITURE POLITIQUE TRANSPORT	1	neanse en den avec tuniversite					
		]						
148	1- Révision du PDU Accompagnement CAPM et comité de pilotage - Conduite de projet	14	Réalisé pour 2006 - plus de temps que prévu lié à une mauvaise					
148	CDC et suivi études (bilan PDU, conformité SRU, compatibilité SCOT, etc.)		évaluation du prévisionnel					
125	Exploitation EMD agglo. lien stratégies locales et animation (plu, plh, fidel)	89						
127	2- Accompagnement mise en œuvre des actions							DECTON
134	Etude modélisation transports : accompagnement CAPM  Etude hiérarchisation du réseau viaire : accompagnement CAPM	33 18	Temps passé supérieur au prévisionnel car commande élargie par maître d'ouvrage					REGION
	Etude de faisabilité TCSP	25	Plus de temps passé que prévu lié à une mauvaise évaluation du prévisionnel					
127	Accompagnement des projets transports CAPM et Aire urbaine (centrale info, visite agglo.,	13	and the same of th					SMAU
	label PDU, cycle, TAD, plans de circulation communales, etc.)  Modélisation 3D – Lien dév. éco. sur outils numériques et urbanisme (TCSP)	6						
1	3- Observation et communication	i						·
132	Mise à jour des données - Observatoire PDU	89	Retard dans l'avancement de la publication des résultats lié à la charge des autres dossiers - plus de temps passé que prévu lié à la					
123	Publication plaquette transports	13	compléxité du proiet					
291	Exploitation EMD aire urbaine cahier de la mobilité - Commande SMAU	56	Plus de temps passé que prévu et retard liés à l'évolution de la commande et structuration du SMAU					
	CONTRACTUALISATION	]						
170	1- CITE	82						
167	2- FIDEL - FDR	92						
	COOPERATION SUPRA TERRITORIALE	]						
265	1- Contrat métropolitain Rhin-Rhône	128	Plus de temps passé que prévu lié à l'évolution de la					Autres agglomérations
262	2- SMAU - Projets aire urbaine et aménagement espace central - Gare TGV	129	commande Plus de temps passé que prévu lié à l'évolution de la					SMAU
	3- Participation au SRADDT	10	commande					REGION

réalisation retardée, voire projet en panne Implication/intérêt partenaires

réalisation avancée dans un cadre pluriannuel

Vieux-Charmont : Bois des Erres : suivi opérationnel

Audincourt révision plu / révision simplifiée

Mandeure modification 4 POS

Seloncourt : Assistance

Allenjoie révision plu

Arbouans révision plu

Brognard révision plu

101

102

103

104

105

réalisation retardée dans un cadre pluriannuel Fort
moyen
faible

TOTAL Réalisé en H/J Avancement : Commentaires Intitulé du projet Etat CG25 CAPM Communes Autres 1. Habitat Partenariats habitat 18 70 Partenariats services aux ménages et autres Participation procédures et politiques publiques 12 71 Recherche références habitat 9 90 73 Observatoire de la vie des quartiers et de la sécurité (CLS - CDV) 87 76 PLH 77 Délégation compétence habitat CAPM (assistance à la mise en place) 0 82 OPAH : Suivi 2. Mise en œuvre du SCOT et grands projets AGENCE FONCIERE Infrastructure urbaine 244 158 Accompagnement IVB 14 79 Cœur d'agglomération / Gros Piérons 81 Ile du Mont Bart (suivi projet) 87 Extension Zone commerciale Nord 0 Triangle du Congo - Assistance 2 88 260 Sites industriels anciens 20 elancé fin 2006 0 278 Pôle étudiant 3. PLU et assistance aux projets communaux 15 90 Audincourt : Ilôt Bazaine (Suivi du concours et opérationnel) Courcelles les Montbéliard - Champs Montants- suivi étude de faisabilité 3 91 92 Fesches le Châtel : espaces publics = suivi de l'étude 11 Appui dossier pour concours LURE 93 Audincourt: assistance (Espaces Publics, Programmation Urbaine, Canton) 36 95 Hérimoncourt : assistance étude faisab "A la Ville" 11

1

2

14

47

Projet clos

Appui étude faisabilité centre

réalisation retardée, voire projet en panne Implication/intérêt partenaires

réalisation avancée dans un cadre pluriannuel réalisation retardée dans un cadre pluriannuel Fort
moyen
faible

réalisation avancée dans un cadre permanent

N° Projet	Intitulé du projet	TOTAL Réalisé en H/J	Avancement : Commentaires	Partenaires				
				Etat	CG25	CAPM	Communes	Autres
109	Dambenois révision plu	2	A relancer avec DUP Technoland 2 + SCOT					
110	Dasle révision plu	24	Projet clos					
111	Etupes révision plu	9	Projet clos					
112	Exincourt révision plu + étude programmation site Champagne	63	Retard lié risques miniers					Région
113	Grand Charmont révision plu	13	Projet clos					
114	Mathay révision plu	3						
115	Seloncourt modification pos	3	Projet clos					
116	Valentigney révision plu	35						
117	Voujeaucourt révision plu (suivi après arrêt)	21	Projet clos					
119	Dampierre modif 1 PLU	0						
120	Hérimoncourt : révision simplifiée POS "A la Ville"	2	A voir selon étude de faisab en cours					
121	Vieux-Charmont : modif. POS Bois des Erres	5	Projet clos					
280	Fesches le Châtel : modif. du PLU et mise en compatibilité (Feschotte)	19						
NP	Vieux-Charmont : assistance site GEFCO	0	A voir selon besoins CAPM (faisabilité)					
NP	Bart : assistance site Grand Noyer	3	Projet initial abandonné par la commune					
282	Bethoncourt : assistance collège	41						
286	Dasle assistance	2	Fait dans le cadre du PLU (voir en 2007)					
287	Mathay assistance	30						
281	Vandoncourt : modif. PLU	3						
283	Bavans : révision POS	1	Reporté en 2007 en fonction schéma de secteur (SCOT)					
288	Grand Charmont Grand Bouloy	17						
NP	Colombier Fontaine	0	PM : cadre FIDEL					
263	Compatibilité PLU / SCOT	8	Projet lancé en septembre 2006					
78	Assistance sites ANRU	10	Projet clos					
83	PPRI : suivi et intermédiation Etat/Communes hors CAPM	23						